

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 30 juillet 2024

Délibération n° DE_2024_027

Date de la convocation : 21/07/2024

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-quatre et le trente juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Présents non votants :

Représentés :

Excusés : Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : présentation de virements de crédits effectués depuis la réunion du 09/04/2024

Le Président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il était nécessaire de procéder aux réajustements des comptes suivants.

Le président a effectué le virement de crédit ci-dessous.

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES **montant budgétisé**
au 06/06/2024

60622 (011)	Carburants	-1500.00	9 200.00
65311	Indemnités de fonction	-1500.00	12 000.00
65888	Autres	3000.00	3 000.00
TOTAL :		0.00	0.00

En effet, la Fondation d'Art Lubriac avait demandé une aide financière pour réaliser une étude de faisabilité d'un spectacle vidéo sur écran d'eau sur le lac du Lescourroux. La Fondation devait transmettre la preuve du versement de l'aide avant fin juin 2024, pour avoir les aides Européennes qu'elle avait demandées.

Le comité syndical, ouï cet exposé :

- Prend acte des virements de crédits effectués par le président.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 31 juillet 2024
et publié ou notifié
le 31 juillet 2024

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU

Le président,
Stéphane FARESIN

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme au siège du syndicat.